

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FREJUS - 8303 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 12/08/2024 - 5859 - 2011 B 00689 - 533 054 235 - 1 JOUR = UNE SOLUTION

"Certifié Conforme par le greffier"

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

12 AOÛT 2024

2024/839

1 JOUR = UNE SOLUTION.

310 RUE LACAILLE

83600 FREJUS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

édité le 09/01/2024

Certifié Conforme par le Sénat

1 JOUR = UNE SOLUTION

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euros

page 2

Edité le 09/01/2024

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	17 500	17 500				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	9 206	8 537	669	0,13	1 927	0,42
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	23 881		23 881	4,56		
Autres immobilisations financières	1 600		1 600	0,31	1 600	0,35
TOTAL (I)	52 187	26 037	26 150	4,99	3 527	0,76
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	181 687		181 687	34,68	148 427	32,12
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	186		186	0,04		
. Personnel	109		109	0,02		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	751		751	0,14	6 636	1,44
. Autres	2 631		2 631	0,50	10 301	2,23
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	310 543		310 543	59,28	293 181	63,45
Charges constatées d'avance	1 830		1 830	0,35		
TOTAL (II)	497 737		497 737	95,01	458 545	99,24
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	549 923	26 037	523 886	100,00	462 072	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euros

Edité le 09/01/2024

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	1,53	8 000	1,73
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	800	0,15	800	0,17
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	11	0,00	10	0,00
Résultat de l'exercice	277 223	52,92	242 979	52,58
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	286 033	54,60	251 790	54,49
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	25 372	4,84	6 668	1,44
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 272	0,62	7 252	1,57
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	147 592	28,17	134 955	29,21
. Organismes sociaux	42 528	8,12	44 074	9,54
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 491	1,62	8 990	1,95
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 672	0,89	2 551	0,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 927	1,13	5 793	1,25
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	237 853	45,40	210 282	45,51
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	523 886	100,00	462 072	100,00

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 523 886,46 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 277 222,60 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/01/2024 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La société est fiscalement intégrée en qualité de fille. La mère intégrante, redevable de l'IS est la SAS PROMESSES DE L'AUBE

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 52 187 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 000		1 500	17 500
Immobilisations corporelles	9 206			9 206
Immobilisations financières	1 600		23 881	25 481
TOTAL	29 806		25 381	52 187

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 26 037 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 000		1 500	17 500
Immobilisations corporelles	7 279	1 258		8 537
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	26 279	1 258	1 500	26 037

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	17 500	17 500	0	5 ans
Instal./agenc.divers	1 161	866	296	5 ans
Mat.bureau & informatique	7 276	6 903	373	3 ans
Mobilier	768	768	0	5 ans
TOTAL	26 706	26 037	669	

3.2 - Etat des créances = 212 675 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	25 481		25 481
Actif circulant & charges d'avance	187 194	187 194	
TOTAL	212 675	187 194	25 481

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Charges constatées d'avance = 1 830 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	800	10,00	8 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	800	10,00	8 000

4.2 - Etat des dettes = 237 853 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	25 372	25 372		
Fournisseurs	3 272	3 272		
Dettes fiscales & sociales	203 282	203 282		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 927	5 927		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	237 853	237 853		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 82 261 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 607
Dettes fiscales & sociales	79 654
Autres dettes	
TOTAL	82 261

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	48	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	48	0

6.2 - Identité société-mère consolidant les comptes de la société

Promesses de l'aube

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 1 830 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(48600000)	1 830
TOTAL	1 830

8.2 - Charges à payer = 82 261 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	2 607
Fournis.fact.non parvenue(40810000)	2 607
Dettes fiscales et sociales :	79 654
Provisions pour congés payés(42820000)	69 853
Charges sur congés payés(43820000)	7 684
Cvae cfe à payer(44860000)	2 118
TOTAL	82 261

SARL « 1 JOUR = UNE SOLUTION »

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 8.000 Euros

Siège social : 310, rue Lacaille – Villa Romantica

83600 FREJUS

R.C.S. FREJUS : B 533 054 235

2001 B 689

-§-

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU 31 MARS 2024

APPROBATION DES COMPTES AU 30 SEPTEMBRE 2023

-§-

L'an deux mille vingt quatre,
Le Trente et un Mars,
À dix-huit heures,

Les associées de l'entreprise « 1 JOUR = UNE SOLUTION », société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros divisé en 800 parts de 1 Euro chacune, entièrement libérées, ayant son siège social à FREJUS (83600) au 310 rue Lacaille – Villa Romantica, se sont réunies au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle.

Sont présentes :

- | | |
|--|------------|
| • Madame Claudine Pascale KERVAREC propriétaire de 10 parts numérotées de 1 à 10 inclus, sis..... | 10 parts |
| • La SAS « PROMESSES DE L'AUBE », représentée par son Président, Madame KERVAREC Claudine, propriétaire de 790 parts numérotées De 11 à 800 inclus, sis..... | 790 parts |
| | ----- |
| Total égal aux huit cents parts sociales | |
| Composant le capital social..... | 800 parts. |

L'assemblée est présidée par Madame Claudine KERVAREC, associée gérante.

La Présidente constate que l'assemblée peut valablement délibérer.

Puis, elle rappelle que l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du gérant sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social s'étendant du 1^{er} Octobre 2022 au 30 Septembre 2023 ainsi que les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce,
- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce,
- Approbation de la rémunération du gérant,
- Questions diverses.

La Présidente dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion de la gérance,
- L'inventaire au 30 Septembre 2023,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 30 Septembre 2023
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

La Présidente a pris les décisions ci-après :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice se traduit par un résultat bénéficiaire de 277.222,60 € décide de l'affecter de la façon suivante :

- | | |
|--------------------------|--------------|
| - Bénéfice de l'exercice | 277.222,60 € |
| - Report à nouveau | 10,32 € |

Formant le bénéfice distribuable de 277.232,92 €

Sur cette somme, l'assemblée décide une distribution de dividendes bruts prélèvements sociaux inclus au profit des associés d'un montant de 277.232,92 € soit 346,54 € par part sociale.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des exercices antérieurs ont été les suivants :

Exercice	Dividende Total	Dividende par part
30/09/2017	120.144 €	150,18 €
30/09/2018	169.381 €	215,68 €
30/09/2019	172.556 €	215,70 €
30/09/2020	230 064 €	287,58 €
30/09/2021	191.184 €	238,98 €
30/09/2022	242.979 €	303,72 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce, les approuve dans leur intégralité.

L'intéressée n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale approuve la rémunération qui a été versée à la gérance pour l'exercice écoulé, d'un montant de 30.412 € et répartie de la façon suivante :

- 30.412 Euros pour Madame KERVAREC Claudine.

Pour le prochain exercice, la rémunération de la gérance sera portée à 36.000 Euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associées présentes pour être contresigné sur le registre de ces décisions.

Madame Claudine KERVAREC



Madame Claudine KERVAREC

Pour la SAS « PROMESSES DE L'AUBE » SAS



"Original certifié Conforme par la gérance"

SARL « 1 JOUR = UNE SOLUTION »

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 8.000 Euros

Siège social : 310, rue Lacaille – Villa Romantica

83600 FREJUS

R.C.S. FREJUS : B 533 054 235

2001 B 689

-§-

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

-§-

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2024

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice se traduit par un résultat bénéficiaire de 277.222,60 € décide de l'affecter de la façon suivante :

- | | |
|--------------------------|--------------|
| - Bénéfice de l'exercice | 277.222,60 € |
| - Report à nouveau | 10,32 € |

Formant le bénéfice distribuable de 277.232,92 €

Sur cette somme, l'assemblée décide une distribution de dividendes bruts prélèvements sociaux inclus au profit des associés d'un montant de 277.232,92 € soit 346,54 € par part sociale.

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2024

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice se traduit par un résultat bénéficiaire de 277.222,60 € décide de l'affecter de la façon suivante :

- | | |
|--------------------------|--------------|
| - Bénéfice de l'exercice | 277.222,60 € |
| - Report à nouveau | 10,32 € |

Formant le bénéfice distribuable de 277.232,92 €

Sur cette somme, l'assemblée décide une distribution de dividendes bruts prélèvements sociaux inclus au profit des associés d'un montant de 277.232,92 € soit 346,54 € par part sociale.

La Gérance

Madame Claudine KERVAREC

Page 1 sur 1

SARL 1 jour = une solution
310 rue Lacaille
83600 Fréjus
☎ 09 81 49 48 79
RCS 533 054 235 - APE 8810A



SARL « 1 JOUR = UNE SOLUTION »

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 8.000 Euros

Siège social : 310, rue Lacaille – Villa Romantica

83600 FREJUS

R.C.S. FREJUS : B 533 054 235

2001 B 689

-§-

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

-§-

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 Septembre 2023, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I – PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Pour situer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 1.766.993 Euros alors que pour l'exercice précédent, il était de 1.643.226 Euros soit une augmentation de 7,53 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 277.223 Euros, soit 15,7 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 1.768.601 Euros contre 1.646.635 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 7,41 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 1.491.379 Euros contre 1.403.655 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 6,25 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 1.283.503 Euros et représentent 72,64 % du chiffre d'affaires hors taxes contre 72,44 % l'exercice précédent, soit une hausse de 0,20 %.
- Les dotations aux comptes d'amortissements et provisions se sont élevées à la somme de 1.258 Euros et représentent 0,071 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 363.964 Euros soit 20,6 % du chiffre d'affaires hors taxes.



Solvabilité à court terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles – Dettes à court terme) :

Exercice précédent 458.545 - 210.282 = 248.263 €

Exercice en cours 497.737 - 237.853 = 259.884 €

Soit une augmentation de 11.621 Euros.

Nous vous rappelons que notre société est franchisée de la société à responsabilité MILLEPATTE, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 48285538400020 dont le siège social est fixé au 16c rue de Strasbourg – 67230 Benfeld et que nous exploitons la franchise « MILLEPATTE » dont l'activité principale est l'aide à la personne.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

EVOLUTION PREVISIBLE

Cet exercice, dont le chiffre d'affaires a progressé de 7,53 % par rapport à l'an dernier, montre la capacité de la société à faire face à des conditions de travail complexes notamment en raison des difficultés à recruter du personnel de terrain. Pour le prochain exercice, la société souhaite maintenir son niveau actuel de chiffre d'affaires.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un résultat bénéficiaire de 277.222,60 € et nous vous proposons de l'affecter de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice 277.222,60 €
- Report à nouveau 10,32 €

Formant le bénéfice distribuable de 277.232,92 €

Sur cette somme, l'assemblée décide une distribution de dividendes bruts prélèvements sociaux inclus au profit des associés d'un montant de 277.232,92 € soit 346,54 € par part sociale.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des exercices antérieurs ont été les suivants :

Exercice	Dividende total	Dividende par part
30/09/2017	120.144 €	150,18 €
30/09/2018	169.381 €	215,68 €
30/09/2019	172.556 €	215,70 €
30/09/2020	230.064 €	287,58 €
30/09/2021	191.184 €	238,98 €

Exercice	Dividende total	Dividende par part
30/09/2022	242.979 €	303,72 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées, recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance pour l'exercice clos le 30 Septembre 2023.

La Gérance
Madame Claudine KERVAREC


SARL 1 jour = une solution
310 rue Lacaille
83600 Fréjus
 09 81 49 48 79
RCS 533 054 235 - APE 8810A

SARL « 1 JOUR = UNE SOLUTION »

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 8.000 Euros

Siège social : 310, rue Lacaille – Villa Romantica

83600 FREJUS

R.C.S. FREJUS : B 533 054 235

2001 B 689

-§-

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**

-§-

Chers Associées,

En application des dispositions de l'article L 223-19 du Code du Commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et le gérant ou associés ou d'autres sociétés dont un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du directoire ou membre du conseil de surveillance est simultanément gérant ou associé de notre société.

1 – Opérations susceptibles d'entrer dans le cadre de l'article L.223-19 du Code du Commerce, conclues au cours de l'exercice :

- Rémunération de Madame KERVAREC Claudine versée au cours de l'exercice = 30.412 Euros

2 – Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie :

- Le solde créditeur du compte courant de Madame Claudine KERVAREC à la clôture de l'exercice est de : 0 €.

Nous vous demandons de bien vouloir statuer sur ce rapport.

Madame Claudine KERVAREC